Le cœur de vos énergies

EN SAVOIR PLUS SUR…

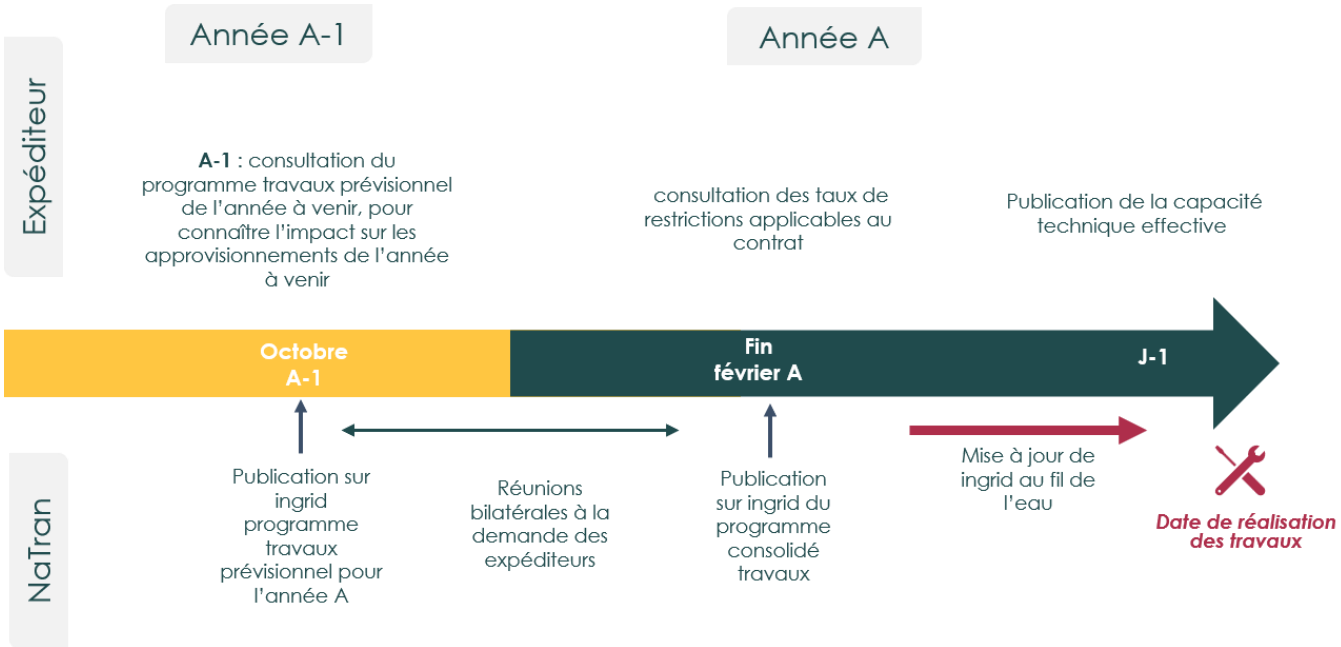
Le programme travaux

Soucieux de la sécurité des personnes, de l'intégrité de ses infrastructures et de la protection de l'environnement, NaTran maintient et inspecte régulièrement ses ouvrages. Ces travaux peuvent avoir un impact sur la disponibilité de vos capacités souscrites ou sur les capacités commercialisables. Pour vous informer au mieux de ces restrictions, NaTran publie chaque année un programme travaux.
Cette fiche présente les clés de lecture du programme travaux et des indicateurs associés.

– Publication du programme travaux

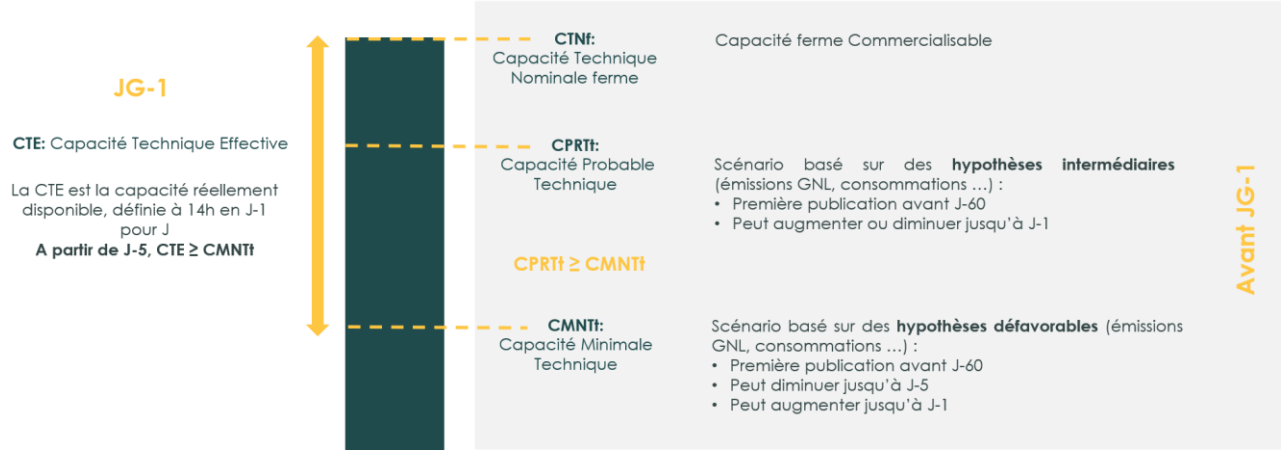
Cette publication est articulée en deux temps :

- Fin octobre : publication dans Ingrid du programme travaux prévisionnel de l'année suivante
- Fin février : publication dans ingrid du programme travaux consolidé puis mise à jour au fil de l'eau



Les capacités techniques disponibles

Intitulé	Définition	Première publication	Evolution possible
CTNf	**Capacité Technique Nominale ferme.** **Niveau nominal de capacité ferme commercialisable**	**Référence**	**Stable**
CMNTt	**Capacité Minimale Technique disponible en cas de travaux.** **Scénario le plus contraignant envisagé**	**Au plus tard 60 jours avant**	**Peut diminuer jusqu'à J-5** **Peut augmenter jusqu'à J-1**
CPRTt	**Capacité Probable Technique disponible dans le cadre de travaux.** **Scénario le plus probable envisagé**	**Au plus tard 60 jours avant**	**Peut être modifiée jusqu'à J-1**
CTE	**Capacité Technique Effective.** **Capacité réellement disponible pour le jour J, communiquée la veille pour le lendemain. .**	**En J-1, 14h**	**Valeur définitive pour J**



Ces données sont définies à la maille du point ou du superpoint sans distinction par expéditeur.

Les taux de restriction

Les capacités techniques disponibles (CMNTt et CPRTt) permettent de déterminer les **taux de restriction sur les capacités fermes souscrites**.

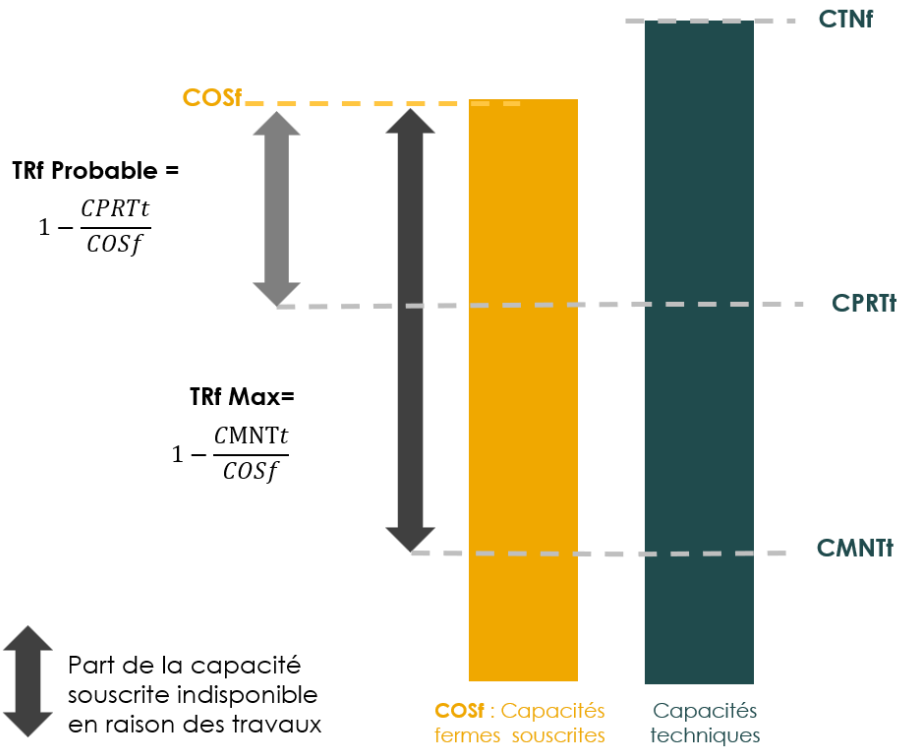
Les taux de restriction sur les capacités fermes souscrites correspondent à la part, en pourcentage, de capacités souscrites non disponibles en raison des travaux :

- Le taux de restriction ferme **maximum → TRf Max** calculé **à partir de la CMNTt**
- Le taux de restriction ferme **probable → TRf Probable** calculé **à partir de la CPRTt**
- Le taux de restriction ferme **effectif → TRf** calculé **à partir de la CTE**

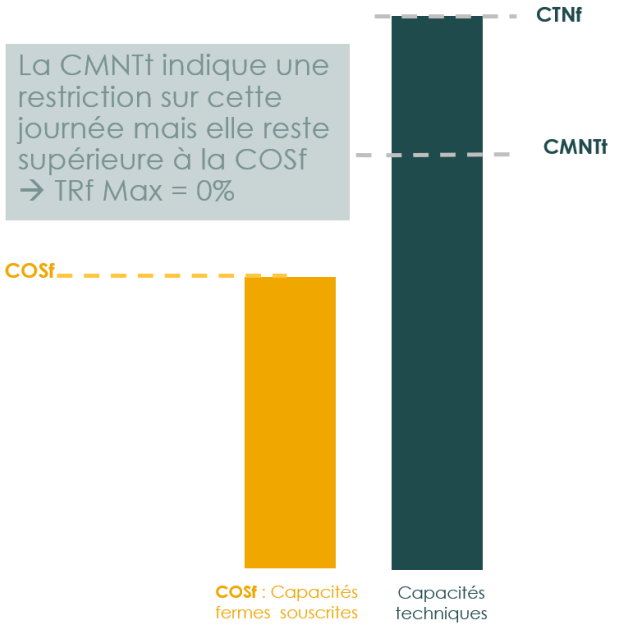
Pour un point/sens et une journée donnés, **le même taux de restriction ferme s'applique à l'ensemble des souscriptions fermes, quelle que soit leur maturité.**

Des taux spécifiques (TRi) sont également publiés pour les capacités interruptibles. Pour les points relevant du fonctionnement « CAM », ils sont distingués par maturité, car les capacités interruptibles sont réduites selon leur ordre de priorité : quotidien, mensuel, trimestriel, puis annuel (voir fiche en savoir plus « offre de capacités aux PIR).

Le programme travaux inclut également le **TRf Max Nominal et TRf Probable Nominal. Ils sont calculés à partir des CMNTt et CPRTt et correspondent à la part de Capacité Technique Nominale fermes (CTNf) non disponible en raison des travaux.** Ces indicateurs permettent de mesurer l'impact des travaux sur la capacité commercialisable du réseau, indépendamment du niveau de souscription des expéditeurs. Ils correspondent ainsi aux taux de restriction qui seraient observés en cas de souscription intégrale des capacités commercialisables.



Remarque :
Un taux de restriction nul ne veut pas dire qu'il n'y a pas de restriction liée aux travaux mais simplement que cette restriction n'impacte pas les capacités souscrites des clients expéditeurs. La publication d'une CMNTt ou d'un TRf Nominal sur un point/sens et une journée donnés indique la présence d'une restriction.



La Capacité Opérationnelle Effective (COE)

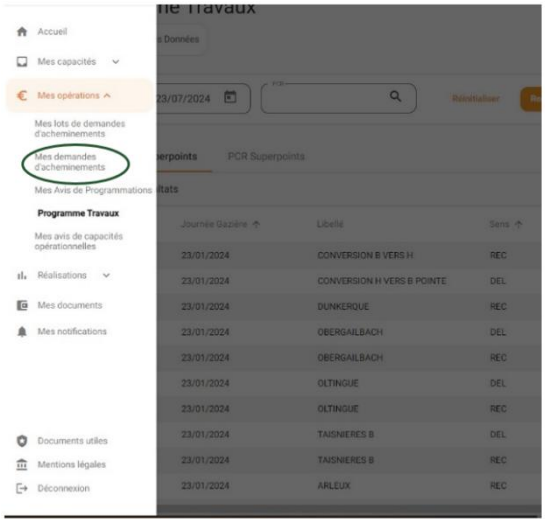
La COE est définie en J-1 pour J à 14h et correspond à la capacité réellement utilisable par l'Expéditeur. Elle est constituée d'une composante ferme et, le cas échéant, de composantes interruptibles et rebours et calculée à partir du TRf et des TRi.

Les superpoints

Des restrictions peuvent également être publiées au niveau des « superpoints.». Plutôt que d'appliquer une restriction à chaque point individuellement, une capacité globale est définie pour un ensemble de points (constituant le superpoint). L'expéditeur peut alors répartir ses flux selon ses besoins sur les différents points du superpoint, dans la limite de la capacité totale disponible du superpoint. Pour en savoir plus, consultez la fiche « Superpoints » dans la boite à outils acheminement.

Comment consulter le programme travaux dans ingrid ?

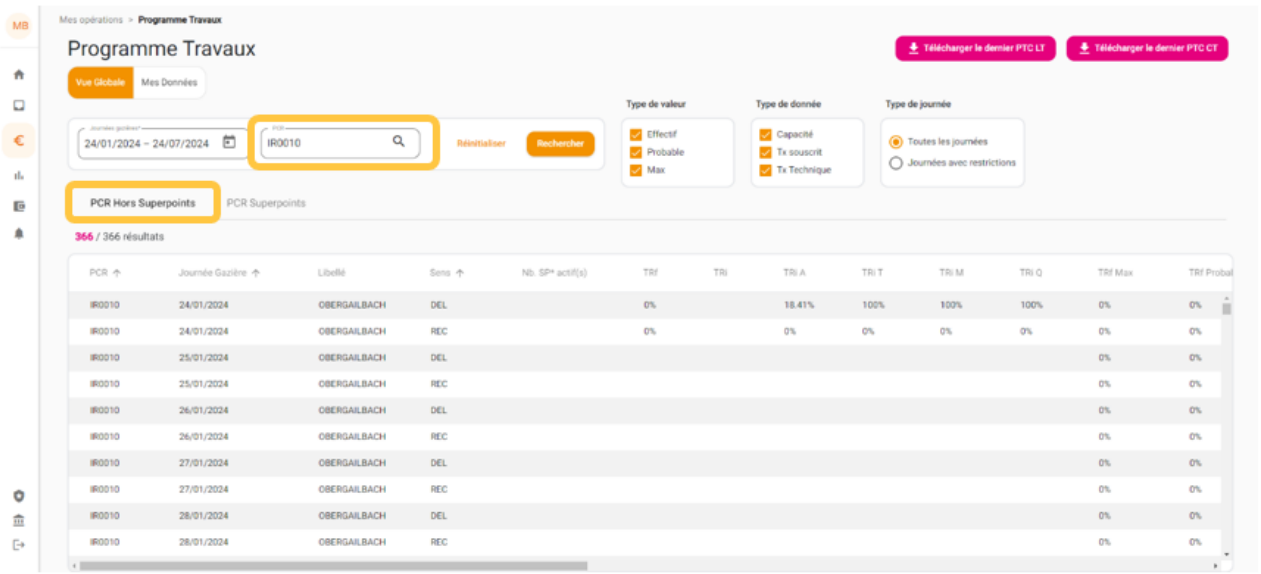
Depuis la vue « Programme travaux », cliquer sur « **Mes opérations > Programme Travaux** » dans le menu de gauche :



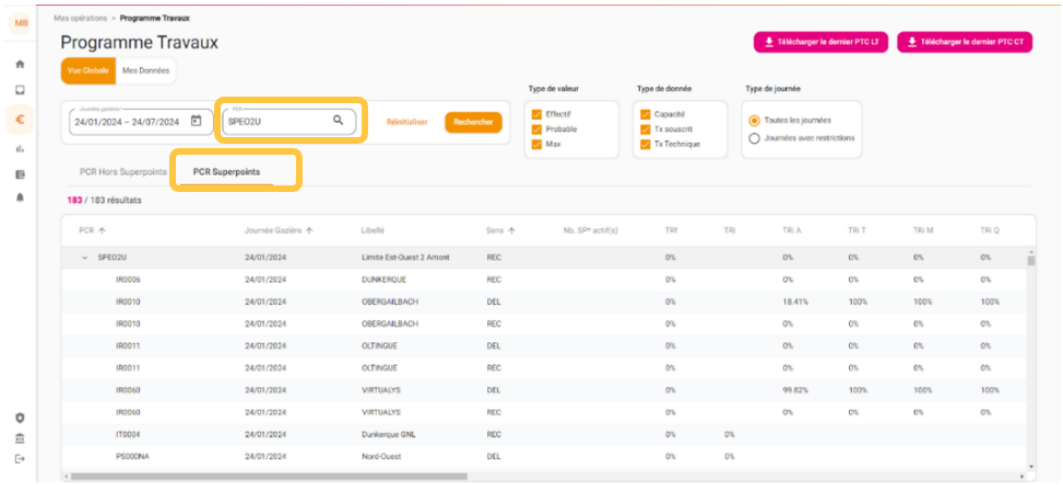
Le résultat de la recherche du programme travaux s'affiche pour la période, le type de point, le point et le sens considéré.

Les valeurs de CTE, de TRf et de TRI sont mises à jour pour la dernière fois à 14h00 en J-1 (sauf exception de relâchement en cas de fin anticipée de travaux).

- Recherche d'un point individuel

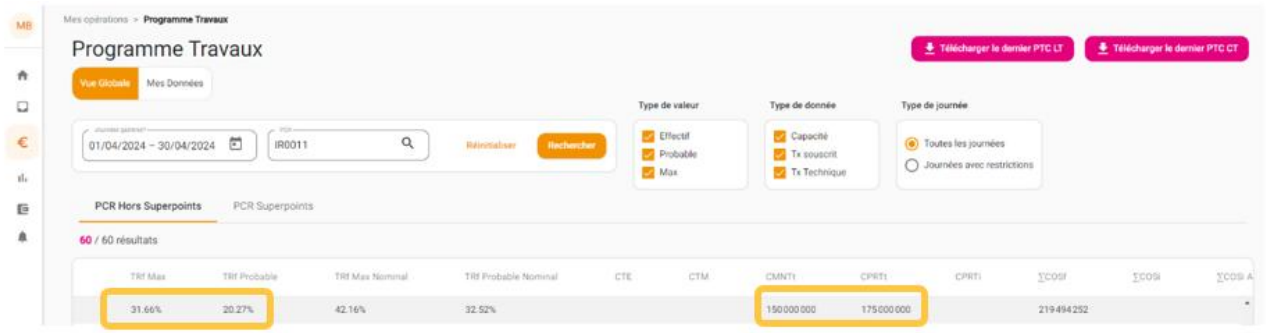


- Recherche d'un superpoint

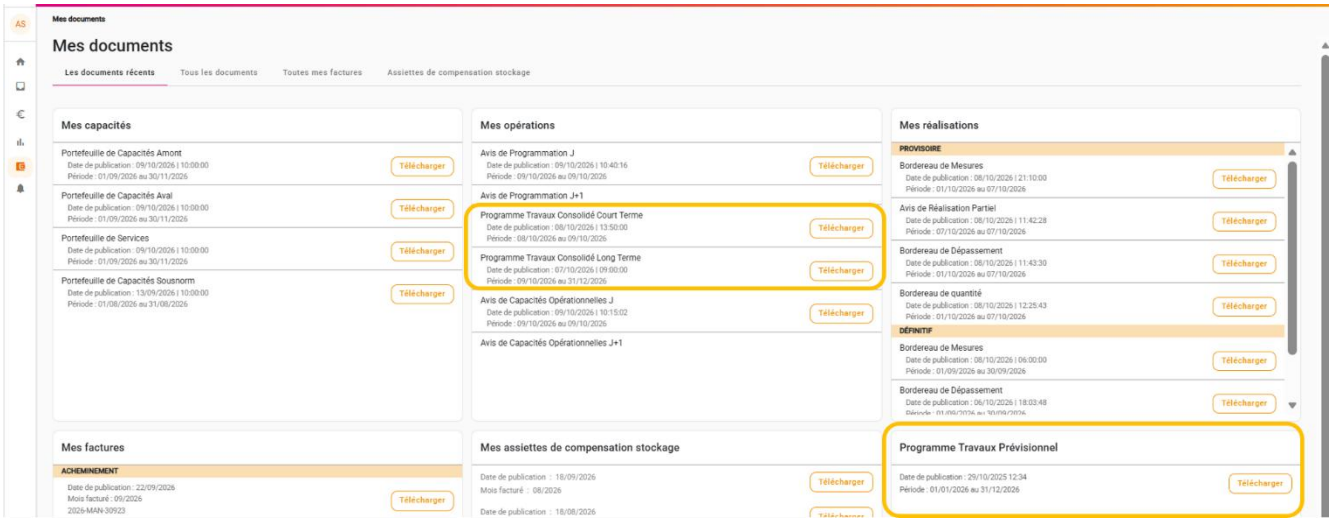


Les travaux qui ont des impacts sur les capacités souscrites sont identifiables par les critères suivants :

- Les colonnes CMNTt/CPRTt sont remplies et inférieures à la COSf
- et TRf Max/TRf Probable sont non nuls



Pour télécharger le programme travaux consolidé et le prévisionnel, cliquer sur « **Mes opérations > Programme Travaux** » dans le menu de gauche :



Depuis ce menu, le programme prévisionnel est accessible en bas à droite. Le programme consolidé se compose d'un fichier court terme (intra journalier et JG+1) et d'un fichier long terme (JG+2 et au-delà) mis à jour au fil de l'eau. Le programme consolidé peut aussi être téléchargé depuis la vue « Programme travaux » en cliquant sur « Télécharger le dernier PTC LT » ou « Télécharger le dernier PTC CT » en haut à droite de l'écran

Évolution des restrictions : comment lire le programme de travaux ?

Les taux de restriction sur les capacités souscrites publiés dans le programme travaux sont susceptibles d'évoluer entre leur première publication et le jour de réalisation des travaux.

Les évolutions s'expliquent principalement par trois facteurs :

- L'évolution des souscriptions de capacités
- L'écart entre les hypothèses (GNL et consommations) retenues pour établir le programme travaux et les conditions réellement observées le jour de la réalisation des travaux
- L'impact des travaux qui gagne progressivement en précision à mesure que l'échéance approche

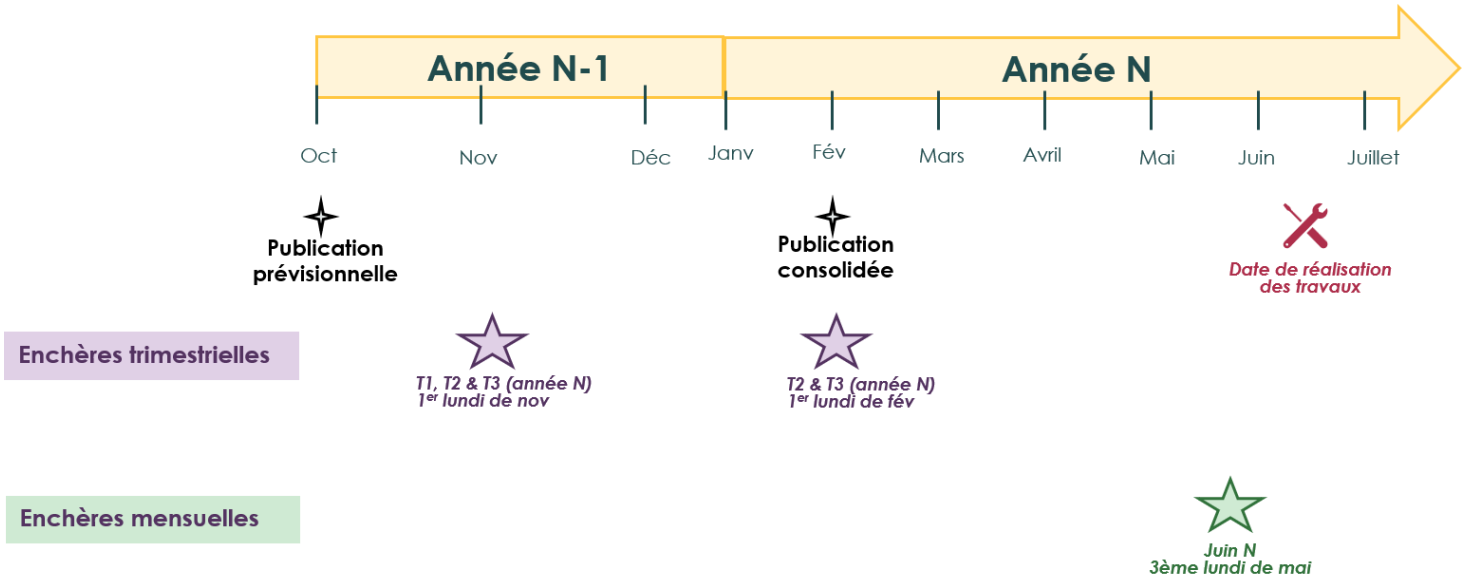
L'évolution des souscriptions de capacité

Les taux de restriction sur les capacités souscrites sont calculés à partir des capacités disponibles (CPRTt, CMNTt et CTE) mais aussi des capacités souscrites.

Ainsi, à capacité disponible identique, une augmentation des souscriptions peut entraîner une hausse du taux de restriction.

Les enchère **trimestrielles ou mensuelles** peuvent ainsi modifier le niveau de souscription des capacités et faire évoluer les taux de restriction.

Exemple : Pour des travaux prévus en juin N, les taux de restriction publiés une première fois en octobre N-1 peuvent évoluer à la suite des enchères trimestrielles de novembre et de février, puis de l'enchère mensuelle de mai.



Les hypothèses de consommation & GNL du programme travaux

Les capacités techniques disponibles (CMNTt et CPRTt) publiées dans le programme travaux sont calculées à partir d'hypothèses d'exploitation qui peuvent différer des conditions réellement observées le jour des travaux.

Consommation

Lors de l'élaboration du programme travaux, des hypothèses de consommation sont prises en compte pour le calcul des capacités disponibles/taux de restriction :

- CMNTt /TRf Max → Hypothèse conservatrice
- CPRTt / TRf Probable → Hypothèse de consommation médiane

En J-1 pour J, la CTE/TRf est calculée en prenant en compte la prévision de consommation du jour J.

L'écart entre la consommation du jour et les hypothèses retenues lors de l'élaboration du programme travaux peuvent générer un écart entre le TRf et les TRf Max/TRf Probable.

GNL

Pour certains superpoints (notamment SPEO2D), les émissions de GNL à Montoir et Fos peuvent impacter la disponibilité de la capacité.

Lors de l'élaboration du programme travaux, des hypothèses d'émissions de GNL, à Montoir et Fos, sont prises en compte pour le calcul des capacités disponibles/taux de restriction :

- CMNTt /TRf Max → Hypothèses GNL minimum, cas défavorable
- CPRTt / TRf Probable → Hypothèses GNL intermédiaires

Au-delà de l'impact des travaux, les différences entre la CMNTt et la CPRTt peuvent notamment s'expliquer par les hypothèses GNL utilisées dans le calcul de ces deux indicateurs.

En J-1 pour J, les émissions GNL réellement programmées pour le jour J sont prises en compte pour le calcul de la CTE/TRf.

L'écart entre les émissions réelles de GNL du jour et les hypothèses GNL retenues lors de l'élaboration du programme peuvent générer un écart entre TRf et les TRf Max/TRf Probable.

L'impact des travaux

L'impact des travaux sur l'exploitation du réseau n'est pas toujours connu avec précision lors de l'élaboration du programme travaux. La capacité disponible est alors estimée sur la base d'une hypothèse prudente. L'impact des travaux dépend de la nature des interventions et peut résulter du cumul de plusieurs travaux simultanés.

L'impact des travaux peut évoluer à mesure que l'échéance de réalisation des travaux se rapproche, entraînant une évolution des capacités disponibles et des taux de restriction associés.

– Suivi de la conformité au programme travaux

Chaque année, NaTran suit plusieurs indicateurs de qualité de service relatifs au programme travaux. Ils permettent de mesurer :

- L'impact des travaux sur les capacités souscrites
- La visibilité apportée par le programme travaux en comparant les capacités techniques disponibles (CMNTt et CPRTt) publiées à différentes échéances (publications d'octobre et de février) avec les capacités effectivement mises à disposition (CTE).

Ils sont publiés annuellement par type de points (Points d'interconnexion, points d'interface avec les stockages et les terminaux) sur le internet de NaTran.